



VILLE DE

Ramonville
Saint-Agne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 13 Novembre 2014

Nombre de Conseillers : 33

En exercice : 32

Présents ou représentés : 32

Nombre de votants : 32

Le Jeudi 13 Novembre 2014, le conseil municipal de la commune de Ramonville Saint-Agne s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale et affichage du 7 Novembre 2014, sous la présidence de Monsieur Christophe LUBAC, Maire.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, **Monsieur Pablo ARCE** est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Numéro

2014/NOV/117

Point de l'ordre du jour

12

OBJET

**POSE DE PRISES
GUIRLANDES RUE ROSA
PARKS ET BOULEVARD
FRANÇOIS MITTERRAND**

RAPPORTEUR

M. PASSERIEU

Membres présents :

M. Ch. LUBAC, Mme Cl. FAIVRE, M. P. ARCE, Mme Cl. GEORGELIN, Mme M-P. DOSTE, Mme V. LETARD, M. J-B. CHEVALLIER, M. P-Y. SCHANEN, Mme M-P. GLEIZES, Mme M-A. SCANO, M. E. JAECK, M. J-L. PALÉVODY, Mlle D. NSIMBA LUMPUNI, M. A. CARRAL, Mme G. BAUX, Mme Cl. GRIET, M. B. PASSERIEU, Mme V. BLANSTIER, M. P. BROT, Mme M. CABAU, M. Fr. ESCANDE, M. M. CHARLIER, M. H. AREVALO, Mme Ch. ARRIGHI, M. J-P. PERICAUD et Mme L. TACHOIRES.

Membres excusés et représentés par pouvoir :

M. G. ROZENKNOP a donné procuration à M. E. JAECK
Mme P. MATON a donné procuration à Mme M-A. SCANO
M. A. CLEMENT a donné procuration à M. Cl. LUBAC
M. S. ROSTAN a donné procuration à Mme Cl. FAIVRE
M. J. DAHAN a donné procuration à Mme Cl. GEORGELIN
Mme A. POL a donné procuration à M. P. BROT

Exposé des motifs

Monsieur PASSERIEU indique qu'à la demande de la ville de Ramonville Saint-Agne, le S.D.E.H.G. a réalisé l'Avant Projet Sommaire de l'opération référencée : 4 BS 396, qui comprend : la fourniture et la pose de prises guirlandes rue Rosa Parks et Boulevard François Mitterrand.

Rue Rosa Parks :

- Fourniture et pose de prises guirlandes sur les appareils d'éclairage Public N°2957, 2962, 2983, 2984, 2993, 2994, 2998, 2999, 3001, 3013, 3016, 3017, 3020, 3021 et 3025.

Boulevard François Mitterrand :

- Fourniture et pose de prises guirlandes sur les appareils d'éclairage Public N°2576, 2573, 2579, 2582, 2585, 2588, 2591, 2594, 2597, 2600, 2603, 2610, 2613, 2616, 2619, 2622 et 2625.

Le coût total de ce projet est estimé à 9 790 €.

Compte tenu des règlements applicables au S.D.E.H.G., la part restant à la charge de la commune se calculerait comme suit :

Rendu exécutoire compte-tenu de :
La transmission en Préfecture le : 21/11/2014
L'affichage en mairie le : 21/11/2014
La notification le : 21/11/2014

Le Maire
Christophe LUBAC

- TVA (récupérée par le S.D.E.H.G.).....1 481 €
- Part SDEHG.....3 969 €
- **Part restant à la charge de la commune (Estimation).....4 340 €**

Total.....9 790 €

Avant de planifier les travaux correspondants, le S.D.E.H.G. demande à la commune de s'engager sur la participation financière.

Décision

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur PASSERIEU, et après en avoir délibéré **À L'UNANIMITÉ** :

- **APPROUVE** l'Avant Projet Sommaire présenté ;
- **S'ENGAGE** à verser au S.D.E.H.G. une contribution au plus égale au montant ci dessus ;
- **DÉCIDE** de couvrir la part restant à la charge de la commune par voie d'emprunt et de prendre rang sur le prochain prêt du S.D.E.H.G.

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures*

Le Maire
Christophe LUBAC

Date de la signature : 20/11/2014
Nom du signataire : Christophe LUBAC